

FORMATION INITIALE à la conduite des chariots de manutention à conducteur accompagnant, Evalué par le passage d'un ou des CACES® R485

DUREE
1 jour de formation
1 jour de test

PUBLIC CONCERNE

Toute personne étant amenée à conduire un chariot de manutention à conducteur accompagnant, de manière occasionnelle ou permanente.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

A l'issue de la formation le candidat sera capable de conduire en sécurité un chariot de manutention à conducteur accompagnant selon la Recommandation R485 de la CNAMTS

PRE-REQUIS

Être reconnu apte par la médecine du travail, à la conduite chariot de manutention à conducteur accompagnant
Avoir suivi une formation (en interne ou en externe)
Lire et comprendre le français.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Exposé et discussions étayées de textes illustrés par diapositives et films
Utilisation des équipements de protection individuels et collectifs nécessaires

INTERVENANTS

Formateur et testeurs qualifiés.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 1 à 6 personnes

La durée de validité des tests CACES® est de 5 années pendant lesquelles le titulaire peut utiliser tous les appareils de même catégorie, et ceci dans toutes les entreprises où il peut être employé.

Rappel : le CACES® ne dispense pas l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié.

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

PROGRAMME

- La réglementation
- L'utilisation d'un chariot automoteur à conducteur accompagnant
 - Caractéristiques, classification et éléments constitutifs
 - Dispositifs de sécurité, la plaque de charge...
 - Choix d'un chariot en fonction de l'espace d'évolution
- Vérifications avant la mise ou la remise en service et vérifications périodiques
- Les principes de la conduite en sécurité
- L'analyse des risques et les règles d'utilisation
- Les équipements de protection individuelle.

Exercices pratiques de positionnement et de manœuvres

- Circulation sur circuit
- Prise et pose d'une charge au sol
- Gerbage en pile, dans un palettier
- Chargement/ déchargement
- Manœuvre de sécurité
- La fin de poste
 - L'arrêt en fin de travail
 - L'entretien journalier du chariot
 - L'inspection du chariot

FORMATION INITIALE à la conduite des chariots de manutention à conducteur accompagnant, Évalué par le passage d'un ou des CACES® R485

Il sera impératif pour la présentation aux tests que le participant se présente avec

- Une attestation de formation (si la formation a été réalisée par notre organisme nous fournirons cette attestation au testeur)
- Une pièce d'identité
- Une photo

La photo doit donc être apposée par l'OTC avant la remise ou l'expédition du certificat au titulaire ou à son employeur

Par conséquent, un certificat CACES® délivré par l'OTC ne peut être conforme que s'il comporte la photographie du titulaire.

Nous lui demanderons également de faire une attestation sur l'honneur indiquant le testeur est une personne différente du formateur.

Document fourni par le testeur le jour du test

Evaluation de l'atteinte des objectifs pour obtenir son CACES® R485 chariot de manutention à conducteur accompagnant

Contrôle des connaissances théoriques par questionnaire, suivant le référentiel CNAMTS R 485, réalisé par un testeur habilité : pour être admis, le candidat doit obtenir Un total de 70 points minimum sur 100. **ET** une note \geq à la moyenne pour chaque thème.

Contrôle des connaissances pratiques par mise en situations, suivant le référentiel CNAMTS R 485, réalisé par un testeur habilité : pour être admis, le candidat doit obtenir Une note moyenne minimale de 70/100 **ET** Une note \geq à la moyenne pour chaque thème évalué **ET** Une note \geq 0 pour chacun des points d'évaluation

En cas d'échec à l'un des 2 tests, vous avez 12 mois pour vous représenter sur la partie échouée.

LES DIFFERENTS TYPES DE « Conducteur de chariot de manutention à conducteur accompagnant »

CAT 1. Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant

1,2m < Hauteur de levée ≤ 2,50m

CAT 2. Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant

Hauteur de levée > 2,50m



Vous pouvez retrouver nos conditions générales de ventes sur notre site www.manmatformations.com